



## Lettre du maire en février 2024.

La période des fêtes et de présentation des vœux est déjà loin derrière nous. Les affaires reprennent avec diligence accompagnées de leurs lots de surprises et de contraintes.

**Mauvaise nouvelle :** Madame Nathalie WILLERVAL secrétaire de mairie nous quitte au 31 mars 2024 pour officier à St Jans-Cappel. Un choix de plan de carrière que nous concevons. Nous lui souhaitons une sincère réussite dans cette nouvelle aventure.

**Bonne nouvelle :** Après une période de recherche active nous vous annonçons que Madame Florie POULAIN lui succédera. Elle prendra ses fonctions le 1er mars 2024.

### **Accélération du développement des énergies renouvelables.**

Les communes doivent définir quelle(s) énergie(s) elles souhaitent développer et établir une cartographie des zones à privilégier. Je vous invite à donner votre avis du 23 février au 8 mars en répondant à l'enquête jointe à la présente lettre ou via l'adresse mail [contact@commune-de-merris.fr](mailto:contact@commune-de-merris.fr).

### **Tout vient à point à qui sait attendre !**

- Le conseil communautaire de la communauté d'agglomération (ex CCFI) a voté dans sa séance du 6 février 2024 une enveloppe de 400.000€ pour l'aménagement de la halte **gare de Strazeele**. Soit un parking de 37 places en dalles végétalisées, deux places pour recharges électriques, un abri-vélos de 18 places (recharge électrique prévue).
- La toiture de l'**église Saint Laurent** endommagée par un fort coup de vent en février 2022 a fait l'objet de litiges entre les assureurs. La dernière expertise en date du 30 janvier 2024 a tranché : Les travaux seront pris en charge par l'entreprise LEROY au titre de la garantie décennale.

### **Demandes de subventions.**

La toiture du club house et des vestiaires est en triste état et fuit. Sa restauration est nécessaire ainsi que l'isolation thermique de la totalité du bâtiment. Pour ce faire nous avons sollicité l'état (29.379€), la région (13.066€), le département (43.732€), pour un coût de 97.930€ HT.

La demande de subvention sollicitée auprès de l'Agence Nationale des Sports pour notre salle sportive n'a pas abouti le préfet ayant ciblé les fonds sur les piscines.

### **Salle de sports :**

La pose des paniers du terrain de basket est en cours, le traçage des terrains suivra.

La commission de sécurité est saisie avant sa mise en fonction. Elle se prononcera le 22 février 2024.

Les espaces extérieurs attendent des jours meilleurs.

### **Ecole niveau 1**

Une réflexion est engagée avec iNord, ingénierie départementale, pour agrandir et mettre aux normes PMR les sanitaires. Les travaux pourraient être envisagés en 2025.

### **Voirie**

La Communauté d'agglomération Cœur de Flandre nous informe que les travaux de rénovation de la Coopman Straete sont retenus dans la programmation 2024.

### **Stationnement : danger... pour les piétons ... et les contrevenants.**

Des voitures stationnent sur la totalité de l'espace dévolu aux piétons. Le major de gendarmerie rencontré le 8 février a reçu pour instruction de verbaliser.

### **Poubelles dans le lotissement du Moulin.**

Villogia sera à nouveau interpellé sur la défaillance de l'entreprise chargée de la sortie et de la remise des poubelles dans leur local.

Les usagers veilleront à ne pas mettre de déchets qui empêcheraient la bonne fermeture des conteneurs. Merci.

### **Incivilités.**

De nombreuses bouteilles et canettes sont jetées et même soigneusement disposées et regroupées aux bords de nos routes. J'exprime toute ma gratitude à la personne qui de sa propre initiative a rempli dans une petite portion de la rue du Paradis un sac complet de 50 litres ...et ma honte à ceux qui se livrent à ce jeu infantile.

### **Opération Village propre dimanche 17 mars.**

Nous vous donnons rendez-vous à 9h30 à la salle polyvalente pour nettoyer les bords de nos fossés qui en ont grand besoin. Je vous invite à participer massivement à cette opération. La propreté de notre bourg fait partie de notre qualité de vie et elle contribue à la belle réputation de notre village. Une soupe à l'oignon sera servie à la fin de l'opération vers 12h30.

### **Bois à récupérer.**

Un arbre mort a été coupé dans le lotissement du Moulin et partiellement débité par l'entreprise commanditée par Protéram. Le bois est à la disposition des habitants.

### **Achat groupé**

Le Club **Merris Mon Village** avec l'autorisation de la municipalité vous propose comme l'an dernier la mutualisation des achats en bois de chauffage et pellets afin de bénéficier de prix inférieurs à ceux du marché. Si vous êtes intéressés merci de déposer le coupon réponse joint en mairie **pour le 15 mars 2024 au plus tard.**

Le 15.02.2024.

Bien cordialement, votre maire

Yves DELFOLIE





**Enquête sur le développement des énergies renouvelables :  
Votre avis intéresse le conseil municipal.**

La loi du 10 mars 2023 a pour objectif d'accélérer la production d'énergie renouvelable afin de combler le retard de la France dans ce domaine.

Les communes ont pour tâche de définir :

1/Quelles énergies renouvelables elles souhaitent développer.

- Le solaire photovoltaïque (production d'électricité)
- Le solaire thermique (production de chaleur, d'eau chaude)
- Le biométhane (méthanisation)
- La géothermie
- Le biomasse (tout type de résidu végétal, animal)
- L'éolien (non concerné, la main étant donné au préfet)

2/ Les zones d'accélération concernées.

Dans ces zones les délais d'instruction des dossiers seront réduits, les instances sont en attente de la parution des décrets.

**Je vous invite à me communiquer votre avis via l'adresse mail suivante : [contact@commune-de-merris.fr](mailto:contact@commune-de-merris.fr) ou par courrier entre le 23 février et le 8 mars 2024 inclus.**

Le conseil municipal se réunira le 13 mars afin de se prononcer pour le sujet. Je suis conscient des délais très courts accordés à cette enquête mais un retour à la communauté d'agglomération est demandé pour le 31 mars 2024.

Merci, le maire le 15 février 2024

**Les questions auxquelles vous êtes invités à répondre sont :**

- Quelle(s) énergie(s) renouvelable(s) voulez-vous développer sur la commune ?
- Dans quelles zones ou parties de la commune

OBJET : achats groupés en bois de chauffage et Pellets

Chères Merrisiennes, chers Merrisiens,

Le Club **Merris Mon Village** avec l'autorisation de la municipalité vous propose comme l'an dernier la mutualisation des achats en bois de chauffage et pellets afin de bénéficier de prix inférieurs à ceux du marché.

Si cela vous intéresse pouvez-vous :

- Compléter le coupon ci-dessous puis le déposer à la mairie pour le **15 mars 2024 au plus tard**.

Cette opération concerne :

- Le bois de chauffage coupé en 33, 40 ou 50 cm
- Les pellets certifiés DIN+ ou EN+ en conditionnement par palettes

Pouvez-vous nous faire part de vos besoins (ce qui ne vous engage en rien pour le moment) mais nous permettra de recenser les quantités nécessaires et pouvoir ainsi négocier au mieux les tarifs.

Selon votre décision, les commandes seront regroupées ensuite par l'association.

Les modalités de livraisons (à domicile, date à convenir avec le prestataire et paiement (à la livraison par

Camion) vous seront ensuite communiquées en fonction des retours, dans un premier temps, et ensuite des réponses des différents fournisseurs.

.....  
Madame, Monsieur .....demeurant .....

.....  
Adresse mail .....

Téléphone .....

Sont intéressées par l'achat éventuel de :

- |                          |                                  |          |                      |          |
|--------------------------|----------------------------------|----------|----------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | bois de chauffage coupé en 33 cm | quantité | <input type="text"/> | stères   |
| <input type="checkbox"/> | bois de chauffage coupé en 40 cm | quantité | <input type="text"/> | stères   |
| <input type="checkbox"/> | bois de chauffage coupé en 50 cm | quantité | <input type="text"/> | stères   |
| <input type="checkbox"/> | pellets certifiés DIN+ ou EN+    | quantité | <input type="text"/> | palettes |

Date et Signature .....